

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

201798

C

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11807

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL OMAR DMANE

Date de naissance :

22/08/1975

Adresse :

BL MZ JAW HAR TARGA  
MARRAKESH

Tél. :

06611473555

Total des frais engagés : 1099,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

10/03/2024

Age :

Nom et prénom du malade :

ASMA SOFI

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Acid indigestion

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

DAKAR

Le : 20/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Elomar

## VOLET ADHÉRENT

### Déclaration de maladie

W21-831455

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :



Dr Ilham HOUSNI ALAOUI

Dermatologue - Vénérologue

Maladies et chirurgie de la peau, cheveux et ongles

Dermato - allergologie

Médecine esthétique

Diplômée en Dermatologie Pédiatrique de la Faculté de Montpellier (France)

الدكتورة إلهام حسني العلوي

أخصائية أمراض الجلد و التنسالية

أمراض و جراحة الجلد، الشعر و الأظافر

حساسية الجلد

طب التجميل

خريجة كلية مونبولي ( فرنسا ) في طب جلد الأطفال

Maphar  
Bd Aïkizia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Curacne 10mg cap molle  
b30

P.P.V : 152,20 DH

6 118001 180714

12 février 2024

Mlle LASMOLLES Sophia

CURACNE 40 MG

1 capsule par jour (au milieu du repas) pendant 1 mois

152,20

CURACNE 10 MG

1 capsule par jour (au milieu du repas) pendant 1 mois

169,20

THÉALOSE 3% COLLYRE

1 goutte 4 fois par jour dans chaque oeil

RDV 1 mois avec bilan

Propriété d'ADWHEEL 115 Marrakech  
SARL AL PHARMACEUTIQUE  
Tél : 05 24 49 59 69  
Tél : 05 24 49 59 69  
INN : 249000080

DR ILHAM HOUSNI ALAOUI  
DERMATOLOGUE  
Tél : 05 24 30 44 30  
INP : 011171193

Maphar  
Bd Aïkizia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Curacne 40mg cap molle  
b30  
P.P.V : 517,00 DH  
5 118001 183135

Bureau 13 (3ème étage ) Résidence Bergis  
Attawfik 3, avenue Mly Abdellah, Marrakech

المكتب 13 (الطابق 3) إقامة برجيس، التوفيق 3

شارع مولاي عبد الله، مراكش

Tél : 05 24 30 44 30

e-mail : i.housni.alaoui@gmail.com

Dr Ilham HOUSNI ALAOUI

Dermatologue - Vénérologue

Maladies et chirurgie de la peau, cheveux et ongles

Dermato - allergologie

Médecine esthétique

Diplômée en Dermatologie Pédiatrique de la Faculté de Montpellier (France )

الدكتورة إلهام حسني العلوي

مختصة في أمراض الجلد والتناسلية

أمراض و جراحة الجلد، الشعر والأظافر

حساسية الجلد

طب التجميل

خريجة كلية مونبولي ( فرنسا ) في طب جلد الأطفال

10 janvier 2024

Mlle LASMOLLES Sophia

ASAT/ ALAT

TG/ CT

Laboratoire d'Analyses Médicales AL FIRDAOUS  
Dr. ASSEM Nada  
Médecin Biologiste  
Tél/Fax: 05 24 34 54 98 / Gsm: 06 71 40 71 01  
Al Massira 1, Lot B, N° 6034 BPP 1 - Marrakech

INPE: 0711111193  
0524304430  
DERMATOLOGY  
Dr ILHAM HOUSNI ALAOUI

Bureau 13 (3ème étage ) Résidence Bergis  
Attawfik 3, avenue Mly Abdellah, Marrakech

المكتب 13 (الطابق 3) إقامة برجيس، التوفيق 3

شارع مولاي عبد الله، مراكش

Tél : 05 24 30 44 30

e-mail : i.housni.alaoui@gmail.com

# Laboratoire Al Firdaous d'Analyses médicales

Dr. ASSEM NADA

Adresse : Al Massira 1 Lot B,N 683 Appt 1 Marrakech Téléphone/Fax :05 24 34 54 98

GSM: 06 71 40 71 01

ICE : 00221996700004 - IF : 33626206 - INPE : 073062994

## Facture

Marrakech, le 27/02/2024

N° facture 2024-0707

Date 09/02/2024

Mlle LASMOLLES Sophia

Designation	Cotation
Triglycerides	50,00
Cholestérol total	30,00
TRANSAMINASES	100,00
Prélèvement sang veineux	1,00
<b>Total B</b>	180,00
<b>Total</b>	180,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent quatre-vingt dirhams\*\*\*



Marrakech, le 20/03/2024

Dossier N° : 090224-040 Pvt du: 09/02/2024 15:20

Nom : Mlle LASMOLLES Sophia

Page : 1/1

## BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Triglycerides	: 0,94 g/l 1,06 mmol/l	( 0,4 - 1,5 ) ( 0,45 - 1,7 )	0,67 (09/01/24)
Cholestérol total	: 1,82 g/l 4,71 mmol/l	( Inférieur à 2,6 ) ( Inférieur à 5,18 )	1,70 (09/01/24)

## TRANSAMINASES

ASAT/SGOT ( Aspartate Aminotransférase )	25 UI/l	( Inférieur à 31 )	19 (09/01/24)
ALAT/SGPT ( Alanine Aminotransférase )	30 UI/l	( Inférieur à 35 )	21 (09/01/24)

الدكتورة عاصم ندى  
طبيبة إحيائية  
ذريعة كلية الطب والصيدلة بالرباط  
ذريعة جامعة بوردو في إدارة الجودة  
Laboratoire d'Analyses Médicales AL FIRDAOUS  
Dr. Nada ASSEM AL FIRDAOUS  
Médecin Biologiste  
Télé: 05 24 34 54 98 / GSM: 06 71 40 71 01  
Al Massira 1, lot B, N° 683, Appt 1 - Marrakech